



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFÈTE DE LA NIÈVRE

Direction départementale  
des territoires de la Nièvre

Service Eau Forêt Biodiversité  
24 rue Charles Roy à Nevers

Affaire suivie par : Erika JUHEL  
Tel. : 03 86 71 52 91  
Mél. : erika.juhel@nievre.gouv.fr

N° 2012-DDT- 2064

### ARRETE

Portant composition du comité de pilotage unique des 5 sites suivants :

ZSC	FR2600965	Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy sur Loire
ZSC	FR2600968	Bec d'Allier
ZSC	FR2600969	Val d'Allier Bourguignon
ZSC	FR2400522	Vallées de la Loire et de l'Allier
ZPS	FR2610004	Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay sur Allier et Neuvy sur Loire

Le Préfet du Cher  
Chevalier de la Légion d'honneur  
et  
La Préfète de la Nièvre  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu la directive CEE 1992/43 du Conseil des communautés européennes du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore,

Vu la directive CEE 2009/147 du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages,

Vu l'ordonnance n°2001-321 du 11 avril 2001 relative à la transposition de directives communautaires et à la mise en œuvre de certaines dispositions du droit communautaire dans le domaine de l'environnement,

Vu la loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux,

Vu les articles L.414-1 et suivants et R 414-1 et suivants du Code de l'environnement,

Vu l'arrêté ministériel du 20 octobre 2010 portant désignation du préfet coordonnateur du site Natura 2000 « Vallée de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire »,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2005-P-2434 du 8 août 2005 portant approbation du document d'objectifs du site d'importance communautaire FR 2600965 « Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire »,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2005-P-2576 bis du 19 août 2005 portant approbation du document d'objectifs du site d'importance communautaire FR 2600968 « Bec d'Allier »,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2008-P-2073 du 25 avril 2008 portant approbation du document d'objectifs du site d'importance communautaire FR 2600969 « Val d'Allier Bourguignon »,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2005-1-1048 du 21 septembre 2005 portant approbation du document d'objectifs du site d'importance communautaire FR 2400522 « Vallées de la Loire et de l'Allier »,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012-DREAL-30bis du 11 janvier 2012 portant approbation du document d'objectifs de la zone de protection spéciale FR 2610004 « Vallée de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire »,

Vu l'arrêté préfectoral n°2011-DDT-1514 du 03 août 2011 portant composition du comité de pilotage unique des 5 sites FR2600965 « Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy sur Loire », FR2600968 « Bec d'Allier », FR2600969 « Val d'Allier Bourguignon », FR2400522 « Vallées de la Loire et de l'Allier », FR2610004 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay sur Allier et Neuvy sur Loire »

Vu le compte rendu de la réunion du 04 décembre 2012 au cours de laquelle la composition de ce comité de pilotage a été examinée et validée ;

Considérant que la mise en application des documents d'objectifs doit être concertée sur les deux rives de la Loire et de l'Allier dans les départements de la Nièvre et du Cher afin de garantir la cohérence hydrographique et des milieux naturels,

Considérant que la mise en œuvre des documents d'objectifs nécessite la mise en place d'un comité de pilotage,

SUR proposition des directeurs départementaux des territoires de la Nièvre et du Cher,

## ARRETENT

### Article 1er

Le comité de pilotage Natura 2000 inter-régional unique sur les sites de la Directive « Habitats Faune Flore » et de la Directive « Oiseaux » est mis en place sur les sites suivants :

FR2600965	Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy sur Loire
FR2600968	Bec d'Allier
FR2600969	Val d'Allier Bourguignon
FR2400522	Vallées de la Loire et de l'Allier
FR2610004	Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay sur Allier et Neuvy sur Loire

afin d'assurer la mise en œuvre concertée des documents d'objectifs.

Le comité de pilotage peut décider d'entendre toute personne ou tout organisme dont les connaissances et l'expérience sont de nature à éclairer ses travaux.

Le comité de pilotage Natura 2000 participe au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des documents d'objectifs.

## **Article 2**

Le comité de pilotage comprend 140 membres. Chacun de ces membres peut se faire représenter par une personne désignée à cet effet.

### **Collectivités territoriales et leurs groupements**

#### **Département du Cher**

Le Président du conseil régional de la région Centre  
Le Président du conseil général du Cher

Le Maire d'Apremont-sur-Allier  
Le Maire d'Argenvières  
Le Maire de Bannay  
Le Maire de Beffes  
Le Maire de Belleville-sur-Loire  
Le Maire de Boulleret  
Le Maire de Couargues  
Le Maire de Cuffy  
Le Maire de Cours-les-Barres  
Le Maire de Herry  
Le Maire de Jouet-sur-l'Aubois  
Le maire de La Chapelle-Montlinard  
Le Maire de Léré  
Le Maire de Marseilles-les-Aubigny  
Le Maire de Ménétréol-sous-Sancerre  
Le Maire de Mornay-sur-Allier  
Le Maire de Neuvy-le-Barrois  
Le Maire de Saint-Léger-le-Petit  
Le Maire de Saint-Satur  
Le Maire de Sancerre  
Le Maire de Sury-près-Léré  
Le Maire de Thauvenay

Le Président de la communauté de communes Haut Berry – Val de Loire  
Le Président de la communauté de communes Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois  
Le Président de la communauté de communes du Sancerrois

Le Président du syndicat mixte du pays de Loire-Val d'Aubois  
Le Président du syndicat mixte du pays Sancerre-Sologne

Le Président du syndicat intercommunal du Cher d'aménagement de la Loire et de ses affluents

#### **Département de la Nièvre**

Le Président du conseil régional de Bourgogne  
Le Président du conseil général de la Nièvre

Le Maire de Challuy  
Le Maire de Chantenay-Saint-Imbert  
Le Maire de Chevenon  
Le Maire de Cosne-Cours-sur-Loire  
Le Maire de Fourchambault  
Le Maire de Garchizy  
Le Maire de Germigny-sur-Loire  
Le Maire de Gimouille  
Le Maire de Imphy  
Le Maire de La Celle-sur-Loire  
Le Maire de La Charité-sur-Loire  
Le Maire de La Marche  
Le Maire de Langeron  
Le Maire de Livry  
Le Maire de Mars-sur-Allier

Le Maire de Marzy  
Le Maire de Mesves-sur-Loire  
Le Maire de Myennes  
Le Maire de Neuvy-sur-Loire  
Le Maire de Nevers  
Le Maire de Pouilly-sur-Loire  
Le Maire de Saincaize-Meauce  
Le Maire de Saint-Eloi  
Le Maire de Sauvigny-les-Bois  
Le Maire de Sermoise-sur-Loire  
Le Maire de Tracy-sur-Loire  
Le Maire de Tresnay  
Le Maire de Tronsanges

Le Président de la communauté de communes Fil de Loire  
Le Président de la communauté de communes Loire et Allier  
Le Président de la communauté de communes Loire et Nohain  
Le Président de la communauté de communes Loire et Vignobles  
Le Président de la communauté de communes du Nivernais-Bourbonnais  
Le Président de la communauté de communes du Pays Charitois  
Le Président de la communauté d'agglomération de Nevers

Le Président du syndicat mixte du pays de Nevers-sud nivernais  
Le Président de l'association du pays Bourgogne nivernaise

Le Président du syndicat intercommunal de la Nièvre d'aménagement de la Loire et de ses affluents

Le Président du syndicat mixte du SCOT du Grand Nevers

### **Département du Cher et de la Nièvre**

Le Président de l'établissement public Loire

### **Représentants de l'État**

Le Préfet du Cher  
La Préfète de la Nièvre, préfet coordonnateur

Le Directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement de la région Centre  
Le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne

Le coordinateur du plan inter-régional Loire-grandeur Nature - DREAL Centre  
Le coordinateur du plan inter-régional Loire-grandeur Nature - DREAL Bourgogne

Le Directeur départemental des territoires du Cher  
Le Directeur départemental des territoires de la Nièvre

Le chef de la subdivision Loire

Le Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations du Cher  
Le Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Nièvre

Le Commandant de la région terre nord-est

### **Représentants des propriétaires et exploitants de biens ruraux**

Le Président du syndicat départemental de la propriété privée rurale du Cher  
Le Président de l'association des propriétaires ruraux et bailleurs de la Nièvre

## **Représentants des concessionnaires d'ouvrages publics, des gestionnaires d'infrastructures**

Le Délégué infrastructures SNCF Paris Sud-Est  
Le Directeur de RTE GET Champagne-Morvan  
Le Directeur de RTE Ouest  
Le Directeur du CNPE de Belleville sur Loire  
Le Président de l'UNICEM de Bourgogne-Franche-Comté  
Le Président de l'UNICEM du Centre

## **Représentants des organismes consulaires**

Le Président de la chambre de commerce et d'industrie du Cher  
Le Président de la chambre de commerce et d'industrie de la Nièvre

Le Président de la chambre des métiers et de l'artisanat du Cher  
Le Président de la chambre des métiers et de l'artisanat de la Nièvre

Le Président de la chambre d'agriculture du Cher  
Le Président de la chambre d'agriculture de la Nièvre

## **Représentants des organisations professionnelles agricoles et sylvicoles**

Le Directeur de la délégation régionale de l'agence de service et de paiement du Centre  
Le Directeur de la délégation régionale de l'agence de service et de paiement de Bourgogne Franche-Comté

Le Président du syndicat des sylviculteurs nivernais  
Le Président du syndicat des forestiers du Cher

Le Directeur de l'agence interdépartementale Berry Bourbonnais de l'office national des forêts  
Le Directeur de l'agence Bourgogne Ouest de l'office national des forêts

Le Président du centre régional de la propriété forestière du Centre  
Le Président du centre régional de la propriété forestière de Bourgogne

## **Représentants des organismes exerçant leurs activités dans les domaines de la chasse, de la pêche, du sport et du tourisme**

Le Président de la fédération des chasseurs du Cher  
Le Président de la fédération des chasseurs de la Nièvre

Le Président de l'association départementale des chasseurs de gibier d'eau du Cher  
Le Président de l'association départementale des chasseurs de gibier d'eau de la Nièvre

Le Délégué régional de l'office national de la chasse et de la faune sauvage Bourgogne  
Le Délégué régional de l'office national de la chasse et de la faune sauvage Centre

Le Président de la fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de la Nièvre  
Le Président de la fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Cher  
Le Représentant des pêcheurs professionnels de la Nièvre

Le Délégué régional de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques de Bourgogne Franche Comté  
Le Délégué régional de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques du Centre – Poitou Charentes

Le Directeur de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, délégation Allier – Loire amont (Clermont-Ferrand)

Le Président de l'association du Val de Loire pour la défense de la qualité de vie  
Le Président de l'union des associations d'usagers des sites Natura 2000

Le Président du comité départemental de randonnée pédestre de la Nièvre  
Le Président de l'agence de développement touristique de la Nièvre  
Le Président de l'agence de développement touristique du Cher  
Le Président du comité départemental de canoë-kayak du Cher



Le Président de l'association Loire nature découverte  
Le Président du Comité Départemental Olympique et sportif de la Nièvre  
Le Président du Comité Départemental Olympique et sportif du Cher

**Représentants des organismes exerçant leurs activités dans le domaine de la préservation du patrimoine naturel et associations de protection de l'environnement**

Le Président de l'association des amis du val d'Allier  
Le Président de la maison de Loire  
Le Directeur du conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne  
Le Président du Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre  
Le Président de l'association SOBA nature Nièvre  
Le Président de Loire vivante Nièvre Allier Cher  
Le Président de l'association Nature 18  
Le Président du groupe de la ligue pour la protection des oiseaux du Cher  
Le Conservateur du muséum d'histoire naturelle de la ville de Bourges  
Le Président du conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Bourgogne  
Le Président du conseil scientifique régional du patrimoine naturel de la région Centre  
Le Conservateur de la réserve naturelle du Val de Loire  
Le Directeur du Conservatoire Botanique du Bassin Parisien – Antenne Bourgogne

**Article 3**

Le comité se réunit sur convocation du président. Le secrétariat du comité de pilotage est assuré par la structure porteuse de la mise en œuvre du document d'objectifs.

**Article 4**

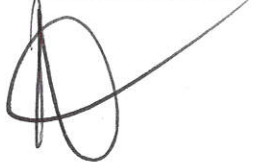
L'arrêté préfectoral n°2011-DDT-1514 du 03 août 2011 portant composition du comité de pilotage unique des 5 sites FR2600965 « Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy sur Loire », FR2600968 « Bec d'Allier », FR2600969 « Val d'Allier Bourguignon », FR2400522 « Vallées de la Loire et de l'Allier », FR2610004 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay sur Allier et Neuvy sur Loire » est abrogé.

**Article 5**

Les secrétaires généraux des préfectures du Cher et de la Nièvre, les Directeurs départementaux des territoires du Cher et de la Nièvre, les directeurs régionaux de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne et du Centre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des Préfectures et dont copie sera adressée à chacun des membres du comité de pilotage.

Bourges, le 15 JAN 2013

Le Préfet du Cher,



Nicolas QUILLET

Nevers, le 26 DEC. 2012

La Préfète de la Nièvre,

Pour la Préfète  
et par délégation,  
Le Secrétaire Général



Michel PAILLISSÉ